

d

19 décembre 1961.

2446/Org. Com.

Commune Save.

A Monsieur le Président de la République
du Rwanda à KIGALI.--
S/Couvert de Monsieur le Résident du
Rwanda à KIGALI.--

Monsieur le Président,

- J'ai l'honneur de vous transmettre en
annexe :
- 1° copie d'une décision du conseil communal de Save en date du 20.5.61 proposant Monsieur Sezamu comme bourgmestre de Save en remplacement de Monsieur Citera, démissionnaire.
 - 2° copie des lettres n° 1697 et n° 1698/P.I. 4.01 du 29.6.62 de Monsieur le Préfet d'Astrida.
 - 3° copie de ma lettre n° 1300/Pers Com. du 5.7.61.
 - 4° copie de la lettre n° 2590/P.I.2.02 du 10.11.61 de Monsieur le Préfet d'Astrida, avec ses annexes.

Prenant en considération les arguments présentés par Monsieur le Préfet et l'avis conforme de Monsieur l'Administrateur de Territoire, je vous propose de ne pas accepter la nomination de Monsieur Sezamu et d'inviter le conseil communal de Save à vous présenter un autre candidat.

Le Ministre,
L. MPAKAMBIYE.